



27190



Séance du conseil municipal du 20 octobre 2016

1. MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le nouveau projet de statuts de la Communauté de Communes du Pays de Conches à compter du 1^{er} janvier 2017, élaboré dans le cadre de la loi NOTRe obligeant les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre à se mettre en conformité avec ses dispositions notamment par rapport à la définition des compétences obligatoires et optionnelles.

2. BIEN PRESUME VACANT ET SANS MAITRE A LA TRANCHEE

La municipalité donne son accord pour acquérir un bien présumé vacant à la tranchée, d'une superficie de 5a90ca et de lancer la procédure qui s'impose en pareil cas.

3. TRAVAUX D'ISOLATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Il est décidé de profiter de cette période hivernale pour continuer le programme de travaux d'isolation de certains bâtiments communaux. C'est un travail qui sera effectué par les agents communaux en respectant les préconisations du diagnostic thermique qui avait été réalisé.

4. MANIFESTATIONS A VENIR

Dimanche 6 novembre : salon des peintres

Vendredi 11 novembre : commémoration

Samedi 19 novembre : Loto du foot

Dimanche 20 novembre : Foire aux jouets de la Gymnastique Vitalité

Dimanche 27 novembre : Marché de Noël

Dimanche 4 décembre : Goûter du CCAS

Samedi 10 ou jeudi 15 décembre : Noël des Farfadets

Samedi 17 décembre : Concert d'Ars Viva à l'église

Dimanche 18 décembre : Exposition de pigeons

Samedi 21 janvier 2017 : Vœux du Maire

5. QUESTIONS DIVERSES

Monument aux Morts : en raison de l'état très dégradé du muret, la question s'est posée de sa réfection ou de sa destruction. Mais au vu des remarques de la population et de l'avis général de l'équipe municipale, il a été décidé finalement de laisser le Monument sans entourage. C'est plus esthétique et c'est aussi une économie d'environ 1500 €.

Conseil municipal d'enfants : l'assemblée décide d'accéder à la demande écrite d'une classe de CM1-CM2 du Fidelaire de mettre en place un conseil municipal d'enfants. 3 ou 4 conseillers sont d'accord pour s'en occuper.

Travaux du SIEGE : Dans le cadre de la programmation des travaux du réseau électrique, 2 programmes sont inscrits pour le Fidelaire, un aux Houis pour une mise en conformité avec une aide demandée à ENEDIS et l'autre à Calais pour un renforcement.

Luminaires au stade : des devis vont être demandés pour la pose de 2 projecteurs supplémentaires.

Confirmation de subvention terrain multisports : par arrêté du 18 octobre 2016, M. Le Préfet vient d'octroyer à la commune du Fidelaire une subvention de 65 355 € au titre de l'enveloppe complémentaire DETR pour l'aménagement d'un terrain multisports près du restaurant scolaire.

Aménagement de la place : pour faire suite à l'accord passé avec ingénierie 27 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de sécurité et d'accessibilité de la place et des commerces, la commission adhoc a réfléchi sur les agencements souhaités et a élaboré des propositions.

Fait au Fidelaire, le 25 octobre 2016

